

ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE A DOMICILE

Pour les personnes diabétiques
de type 2 et/ou insuffisantes
cardiaques



CENTRE
HOSPITALIER
EXCIDEUIL



GENESE DU PROJET

- Soignants formés récemment et intéressés pour pratiquer l'éducation thérapeutique
- Une rencontre avec le Dr Delavaud et Mme Ubeda en 2024
- Une journée ETP en 2025 organisée par l'UTTEP 24

- Réflexion d'équipe autour des programmes proposés et de nos envies
- **Le domicile semblait une évidence**

Construction du projet = 1 an

Première étape:

- Constitution de l'équipe éducative interne au service d'hospitalisation complète médecine / SMR et formation des professionnels non formés
- Accompagnement par l'UTTEP 24 pour nous orienter sur nos possibilités ainsi que sur la méthode
- Focus groupe réalisé auprès des patients du service mi 2025
- Des rencontres : Coordinatrice de ETP ADOM 86, professionnels de différents services (durant la formation), patients

Deuxième étape:

- Présentation au Directeur du CH d'Excideuil pour validation (détachement de personnel) puis présentation aux instances internes
- Construction des programmes, outils et plaquette de présentation
- Demandes d'autorisation et de financement début 2026



ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE A DOMICILE

Pour les personnes diabétiques de type 2 et/ou insuffisantes cardiaques



L'éducation thérapeutique du patient vise à aider le patient à acquérir ou à maintenir des compétences dont il a besoin pour vivre au mieux avec sa maladie au quotidien

Pour qui ?
Toute personne atteinte de diabète de type 2 ou d'insuffisance cardiaque

Pourquoi ?
Apprendre à vivre avec ma maladie

JE SAIS IDENTIFIER LES SIGNES D'ALERTE



JE COMPRENDS MA MALADIE



J'IDENTIFIE MES FACTEURS DE RISQUES



JE COMPRENDS MON ORDONNANCE



J'AGIS SUR MES FACTEURS DE RISQUES



L'ÉQUIPE:
MÉDECIN
CADRE DE SANTÉ
INFIRMIERS
AIDE-SOIGNANTE
ÉDUCATEUR APA

Comment ?

Après la réalisation d'un diagnostic éducatif lors d'un entretien individuel, nous vous proposons un programme éducatif / des ateliers à domicile.

Modalités d'accès

- Sur conseil de votre médecin traitant ou spécialiste
- Sur conseil d'un professionnel libéral (infirmier ...)
- A votre demande



Constitution de la file active

- Présentation du projet aux médecins libéraux du secteur défini
- Distribution des plaquettes de présentation aux pharmacies
- Début du programme effectif avec un patient mi février 2026
- En attendant d'autres patients....



Merci de votre attention